



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 14948

Numéro SIREN : 429 498 488

Nom ou dénomination : EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2017 sous le numéro de dépôt 04716



20171047162015

DATE DEPOT : 03/11/2017

N° DE DEPOT : 104716

N° GESTION : 2007B14948

N° SIREN : 429498488

DENOMINATION : EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

ADRESSE : 48 rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS

MILLESIME : 2015

429 498 488 PARIS

ECOFI
INVESTISSEMENT



ACTIFS POUR LE FUTUR

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le

- 3 NOV. 2017

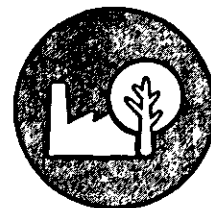
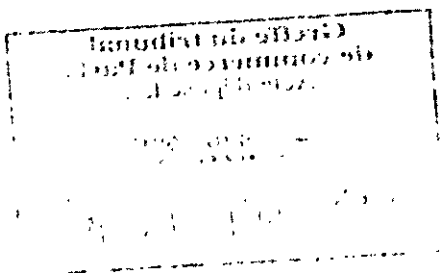
Sous le N°

104 716

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Rapport Annuel

2015



ISR ENGAGÉ



ACTION

RAPPORT ANNUEL

au 31 MARS 2015

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'investissement à capital variable relevant de la directive 2009/65/CE

Société de gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS
22 rue Joubert – 75009 PARIS

Dépositaire : CREDIT COOPERATIF
12, boulevard Pesaro CS 10002 - 92024 NANTERRE Cedex

Code I.S.I.N. de l'OPCVM¹ : FR0000004970 (Action « C ») - FR0011024264 (Action « D »)

¹ Les OPCVM relèvent de la directive européenne OPCVM IV 2009/65/CE et correspondent à l'ancienne catégorie dite des fonds coordonnés.
Les FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) relèvent de la directive européenne AIFM 2011/61/CE et correspondent à l'ancienne catégorie dite des fonds non coordonnés.

Classification : Actions des pays de la zone euro.

Affectation des sommes distribuables :

Pour les actions « C » :

Résultat net : capitalisation

Plus-values nettes : capitalisation.

Pour les actions « D » :

Résultat net : distribution

Plus-values nettes : affectation selon la décision de l'assemblée générale de la SICAV.

Objectif de gestion : La SICAV a pour objectif de rechercher la performance des placements en tenant compte du caractère éthique du comportement des émetteurs.

Indicateur de référence : Euro Stoxx 50

L'indicateur de référence est l'Euro Stoxx 50 (dividendes nets réinvestis), calculé en continu par la société de droit suisse Stoxx Limited à partir d'un panier composé des 50 plus grosses capitalisations de la zone Euro.

Stratégie d'investissement

1) les stratégies utilisées

La SICAV est gérée selon les principes de la gestion ISR « Engagé » (Investissement Socialement Responsable) définie par le code de transparence AFG-FIR pour les fonds grand public ISR « Engagé » et selon la méthodologie établie par la société de gestion et accessible sur son site internet : http://www.ecofi.fr/fileadmin/doc/Code_de_Transparence_pour_Jes_fonds_ISR_Engage.pdf

Le portefeuille de la SICAV est en permanence exposé à hauteur de 60% de l'actif au minimum, en actions de la zone euro (y compris françaises) négociées sur les principales places boursières de cette zone.

2) les actifs (hors dérivés intégrés)

• Actions

La SICAV est investie, en permanence, à hauteur de 75% minimum en titres et droits éligibles au PEA.

Les investissements en actions sont limités aux grandes et moyennes capitalisations boursières européennes qui remplissent les conditions du filtre éthique. Ces actions sont exclusivement libellées en euro à l'exclusion de toute autre devise.

• Obligations, titres de créance négociables et instruments du marché monétaire

Le gérant a la faculté d'investir le portefeuille en titres émis par le Trésor Français (BTF, BTAN, et OAT) soit en période de mauvaise orientation des marchés actions en vue d'améliorer la régularité des revenus, soit pour les besoins de la gestion de la liquidité du portefeuille.

Les placements de taux en devises autre que l'euro sont strictement prohibés.

• Parts ou actions d'OPC

La fraction du portefeuille investie en parts ou actions d'autres OPCVM et/ou FIA français, est limitée à 10 % de l'actif. Les OPC susceptibles d'être sélectionnés seront classés dans les catégories « monétaire court terme », « monétaire », « Obligations et autres TCN libellés en euro » ou « Diversifiés » gérés ou promus par ECOFI INVESTISSEMENTS.

3) les instruments dérivés

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers (en particulier EUREX, CME et EURONEXT-LIFFE) ou de gré à gré (notamment opérations d'échange de devises). Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le gérant peut prendre des positions dans la limite de 100% de l'actif au maximum. Ces interventions sont destinées soit à faire face au risque actions dans la zone euro, soit à compléter l'exposition du portefeuille physique à ce même risque sans rechercher toutefois de surexposition. Le suivi du risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

4) les titres intégrant des dérivés (warrants, credit linked notes, EMTN, bons de souscription...)

Néant.

5) les dépôts

Les dépôts sont éventuellement utilisés à titre accessoire pour le placement de la trésorerie du FIA.

6) les emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont utilisés à titre accessoire pour ajuster la trésorerie.

7) les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FIA, le recours aux opérations de prises et mises en pension, et de prêts et emprunts de titres est possible en actifs éligibles au portefeuille du FIA.

Des informations complémentaires figurent à la rubrique « frais et commissions ».

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques auxquels s'expose le souscripteur au titre de son investissement sont les suivants :

- risque de perte en capital : le FIA ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors du rachat ;
- risque action : risque d'une baisse de la valeur du portefeuille en raison de la baisse des marchés actions. L'exposition à ce risque est significative dans cet OPCVM ;
- risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants ;
- risque de taux : risque d'une baisse de la valeur des obligations, et donc du portefeuille, provoquée par une augmentation des taux d'intérêt. L'expression de ce risque est la sensibilité du portefeuille, qui représente la variation de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt. Ce risque est significatif au sein de la SICAV.

Pour plus de détails sur les risques, il convient de se reporter aux mentions contenues dans le prospectus de la SICAV.

CHANGEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

CHANGEMENTS A VENIR

1. Mise à jour de la documentation réglementaire de la SICAV.

Il sera proposé au Conseil d'administration de valider la mise à jour de la documentation réglementaire de la SICAV (DICI, prospectus, et statuts) afin de prendre en compte des dernières évolutions réglementaires, d'apporter des précisions/ajustements et de corriger des erreurs de plume.

A cette occasion, concernant l'affectation des plus-values nettes réalisées et ce nonobstant le régime d'affectation du résultat net applicable, il est proposé de retenir l'une ou l'autre des deux règles d'affectation suivantes et de l'indiquer conséquemment dans la documentation réglementaire de la SICAV :

- « l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, (i) décide chaque année de l'affectation des plus-values nettes réalisées (elles peuvent ainsi être (a) capitalisées, (b) distribuées ou (c) reportées par affectation au poste « Plus et moins-values nettes non distribuées ») et (ii) peut décider du versement d'acomptes exceptionnels » ; ou,
- « les sommes distribuables afférentes aux plus-values nettes réalisées sont intégralement capitalisées ».

2. Passage en cours de clôture en matière d'évaluation des actifs détenus par la SICAV.

Il est prévu un passage en cours de clôture en matière d'évaluation des actifs détenus par la SICAV. Cette modification a pour effet de faciliter la prise en compte des standards de valorisation des actifs sous-jacents en retenant les cours de clôture desdits actifs plutôt que des cours intermédiaires.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

L'actif net de la SICAV Epargne Ethique Actions s'établit à 23,6 millions d'euros le 31 mars 2015. Il a enregistré une hausse de 27% sur l'exercice (31 mars 2014 – 31 mars 2015).

Entre le 31 mars 2014 et le 31 mars 2015, la valeur liquidative d'Epargne Ethique Actions part C (58,94 euros le 28/03/2014) a augmenté de 19,1%. Dans le même temps, son indice de référence (Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis) a progressé de 20,1%. Cette performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

En 2014, alors que l'activité américaine continue son ascension, l'Europe déçoit avec une activité en stagnation. En outre, l'année aura été marquée par les tensions géopolitiques en Ukraine, au Proche et Moyen-Orient et en Afrique du Nord mais aussi des velléités d'indépendance régionales en Europe (Ecosse, Catalogne). La fin de l'année aura vu le retour sur le devant de la scène de la Grèce avec la chute du gouvernement en place et la convocation d'élections législatives anticipées pour la fin du mois de janvier 2015.

Ce retour sur le devant de la scène des pays développés ne s'est pas fait sans l'aide active de leurs banques centrales qui ont poursuivi leur politique expansionniste. La BCE qui, à l'été 2012, avait annoncé faire « tout ce qu'il faudra » pour sauver l'euro a mis en place une nouvelle série de mesures pour aider les économies européennes avec notamment un programme rachats d'ABS et de covered bonds, ainsi qu'une série de mesures à destination du secteur bancaire : injections de liquidités à travers les TLTROs, mise en place de stress test et revue des actifs des banques (Asset Quality Review) dans le but de réduire les risques de nouvelle crise bancaire. Au Japon, la BOJ a poursuivi sa politique ultra-expansionniste avec notamment l'annonce du doublement de la base monétaire sur 2 ans. En dépit d'un 1er trimestre très affecté par des conditions climatiques extrêmes (-2,1% en dernière estimation), la dynamique restant forte de l'autre côté de l'Atlantique, la

Fed qui a poursuivi son QE3 en 2013 (achats mensuels de 85 mds\$ de titres du Trésor et de MBS mis en place fin 2012) a dû initier un retrait progressif de celui-ci à partir de la fin 2013 (tapering). En 2014, la réduction des achats de titres s'est poursuivie à un rythme de 10 mds\$ par mois et s'est terminée en octobre 2014. La fin des achats de titres par la Fed étant intégrée par les marchés, l'attention est dorénavant focalisée sur la rhétorique de la banque centrale américaine quant à la remontée de ses taux directeurs. L'exercice périlleux pour la Fed sera de préparer les esprits à un resserrement monétaire sans toutefois affoler les marchés. Celui-ci ne devrait pas arriver avant la mi-2015. La hausse du dollar contre euro depuis début mai 2014 est une des conséquences directes des anticipations de divergence des politiques monétaires américaines et européennes.

2014 aura aussi été marquée par une baisse conséquente des prix du pétrole qui s'est accentuée sur le dernier trimestre.

Dans ce contexte macroéconomique et alors que le système continue de profiter de l'abondance de liquidités, les indices actions ont continué sur leur lancée. Néanmoins, les performances des indices européens ont été plus modestes. Aux Etats-Unis, le S&P500 n'a cessé de casser ses plus hauts historiques sur l'exercice, progressant de +11.8% en dollars. En Europe, l'Eurostoxx 50 TR a poursuivi sur la route tracée en 2013.

2014 aura surtout été une année remarquable pour les emprunts obligataires et notamment les emprunts d'Etat. Le mouvement le plus impressionnant sur les taux vient des pays périphériques européens.

Epargne Ethique Actions a pour objectif de répliquer la performance de l'Euro stoxx 50 tout en contraignant son univers d'investissement aux entreprises obtenant les meilleurs notes du filtre ISR d'Ecofi Investissements : le filtre ISR « Engagé ».

Ce filtre se décompose en deux filtres :

- un filtre ESG, permettant de noter les entreprises sur des critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance ;
- un filtre de controverse, permettant de noter sur les entreprises sur toutes sortes de controverses (Corruption, pollution, etc...).

Ainsi le portefeuille cherche à réaliser une performance proche de celle de son indice de référence. Au cours de l'exercice, Epargne Ethique Actions a sous performé son indice de 1.05%.

Les actions sélectionnées ont pour caractéristiques, une fois agrégées ensemble, d'avoir un comportement suffisamment proche de celui de l'indice pour en répliquer la performance.

Au 31 mars 2015, l'exposition du portefeuille aux marchés actions s'élevait à 100%, totalement investie en titres en direct ou en contrat à terme Euro Stoxx 50.

SYNTHESE DES FRAIS FACTURES A LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

Pour les actions « C » :

Frais de fonctionnement et de gestion (2)	1,50 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement (3)	0,00 %
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement	0,00 %
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	0,00 %
Autres frais facturés à l'OPCVM (4)	0,09 %
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	0,00 %
- commissions de mouvement	0,09 %
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	1,59 %

Pour les actions « D » :

Frais de fonctionnement et de gestion (2)	1,50 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement (3)	0,00 %
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement	0,00 %
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	0,00 %
Autres frais facturés à l'OPCVM (4)	0,10 %
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	0,00 %
- commissions de mouvement	0,10 %
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	1,60 %

VALEUR LIQUIDATIVE

<u>Valeur liquidative</u>	
Actions C : VL au 31/03/2014 (VL d'ouverture)	58,94
Actions C : VL au 31/03/2015	70,18
Actions D : VL au 31/03/2014 (VL d'ouverture)	22,14
Actions D : VL au 31/03/2015	26,01

NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION

<u>Actions</u>	<u>Nombre d'actions en circulation</u>	<u>Valeur liquidative</u>
Actions C au 31/03/2015	335 228,50	70,18
Actions D au 31/03/2015	3 993,20	26,01

COMPLEMENTS D'INFORMATION

Informations relatives aux opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres et aux contrats financiers

1/ Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

La SICAV n'a pas eu recours aux opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres.

2/ Contrats financiers (dérivés listés et négociés de gré à gré)

La SICAV n'a pas eu recours aux contrats financiers.

Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice, la SICAV a eu pour objectif d'exercer le plus souvent possible les droits de vote dont elle disposait dans l'intérêt des actionnaires. En 2014, 47 assemblées générales ont été concernées.

Dans la majorité des cas, ces droits ont été exercés par vote par correspondance des résolutions présentées à l'assemblée. Dans ce cadre, il est précisé que l'abstention (équivalant à un vote contre) est retenue en ce qui concerne les amendements ou les résolutions nouvelles non prévus dans le formulaire de vote par correspondance.

Les droits de vote sont systématiquement exercés dès lors que l'ensemble des documents nécessaires au vote sont bien parvenus dans les délais impartis à la SICAV.

Au cours de l'exercice 2014, les résolutions auxquelles la SICAV s'est opposée par son vote portaient essentiellement sur la nomination des membres du Conseil d'administration ou de surveillance, la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, et les opérations dilutives pour l'actionnaire.

Opérations portant sur des titres pour lesquels la SICAV est informée que Crédit Coopératif et/ou ECOFI INVESTISSEMENTS a un intérêt tout particulier :

Libellé	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	EUR	135	136 925,1	0,58

Liste des OPCVM et/ou FIA dans lesquels la SICAV a investi et frais de gestion maximaux :

Libellé	Frais de gestion fixes	Frais de gestion variables	Commission de mouvements
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	0,35 % de l'actif net	Néant	Néant

Cet OPC est géré par ECOFI INVESTISSEMENTS.

Pas d'existence de rétrocessions de commissions de mouvement s'ajoutant aux frais de courtage perçus par les intermédiaires.

Part des distributions éligible à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts : le coupon unitaire d'un montant de 0,38 euros.

Sélection et évaluation des intermédiaires

La politique d'exécution définie par la société de gestion est disponible sur son site internet.
Aucun manquement au respect de cette procédure n'a été constaté au cours de l'exercice du fonds.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

Délais de paiement

Les frais de gestion provisionnés dans la SICAV sont payés selon un échéancier déterminé par convention avec la société de gestion.

Modalités de prises en compte des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

La SICAV est gérée selon les principes de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) « Engagé » définie par le code de transparence AFG-FIR pour les fonds ISR grand public engagé et selon la méthodologie établie par la société de gestion et accessible sur son site internet.

Rapport annuel du RCCI de la société de gestion :

Il est rappelé que le rapport annuel du RCCI de la société de gestion est tenu à la disposition des administrateurs de la SICAV.

Mandats et fonctions exercés dans les sociétés par les mandataires sociaux personnes physiques et les représentants permanents des mandataires sociaux personnes morales (à la date du 31 mars 2015) :

Identité	Qualité	Dénomination personne morale	Immatriculation
Frédéric PASCAL	Président du conseil d'administration	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 R.C.S. PARIS
	Président du conseil d'administration	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
François LETT	Directeur général	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 R.C.S. PARIS
		EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
		SCHNEIDER ENERGIE SICAV SOLIDAIRE	520 213 208 R.C.S PARIS
François BERNIER	Administrateur	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
Jean-Claude DETILLEUX	Vice-président délégué	CREDIT COOPERATIF	349 974 931 R.C.S NANTERRE
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE DU BATIMENT ET DE STRAVAUX PUBLICS	339 182 784 R.C.S.NANTERRE
	Président	NATIXIS PRIVATE EQUITY	301 292 959 R.C.S. PARIS
	Administrateur	ECOFI INVESTISSEMENTS	999 990 369 R.C.S. PARIS
	Représentant permanent du Crédit Coopératif	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
	Président Directeur Général	EQUISOL	515 200 848 R.C.S. NANTERRE
	Vice-président du conseil de surveillance	INSTITUT REGIONALE DE DEVELOPPEMENT NORD PAS DE CALAIS	456 504 877 R.C.S. LILLE
Jean FREBOURG	Représentant permanent d'Intercop-Location	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S. PARIS
	Administrateur	MUTLOG	325 942 969 R.C.S. PARIS
		MUTLOG GARANTIES	384 253 605 R.C.S. PARIS
Suzanne JOANNIC	Représentant permanent de la Congrégation des Filles de Jésus	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
Claude-René LAPOINTE	Représentant permanent d'UNIOPSS	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
Maurice ODIN	Représentant permanent de Crédit coopératif	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
Denis TZAREVCAN	Administrateur	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
	Administrateur	EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	999 990 021 R.C.S. PARIS

Ce tableau sera actualisé selon les déclarations faites en séance par les personnes concernées ou dans le cadre des diligences menées par la société de gestion auprès des administrateurs en la matière.

COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan actif au 31/03/2015 en EUR

	31/03/2015	31/03/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	23 648 002,31	18 578 522,68
Actions et valeurs assimilées	23 511 077,21	18 578 522,68
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	23 511 077,21	18 578 522,68
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres d'organismes de placement collectif	136 925,10	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	136 925,10	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	15 041,94	689 985,99
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 041,94	689 985,99
Comptes financiers	1 716,41	0,00
Liquidités	1 716,41	0,00
Total de l'actif	23 664 760,66	19 268 508,67

Bilan passif au 31/03/2015 en EUR

	31/03/2015	31/03/2014
Capitaux propres		
Capital	22 405 096,68	18 447 955,73
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	30,10	3,04
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	884 612,20	-138 411,28
Résultat de l'exercice (a, b)	343 372,87	258 177,35
Total des capitaux propres	23 633 111,85	18 567 724,84
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	31 648,81	24 403,08
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	31 648,81	24 403,08
Comptes financiers	0,00	676 380,75
Concours bancaires courants	0,00	676 380,75
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	23 664 760,66	19 268 508,67

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan au 31/03/2015 en EUR

	31/03/2015	31/03/2014
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
TOTAL Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
TOTAL Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autre		
TOTAL Autre	0,00	0,00
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres engagements		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
TOTAL Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
TOTAL Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autre		
TOTAL Autre	0,00	0,00
TOTAL Autres engagements	0,00	0,00

Compte de résultat au 31/03/2015 en EUR

	31/03/2015	31/03/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	612 548,13	527 248,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	612 548,13	527 249,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	111,05	163,80
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	111,05	163,80
Résultat sur opérations financières (I - II)	612 437,08	527 085,23
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	291 688,15	271 041,57
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	320 748,93	256 043,66
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	22 623,94	2 133,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	343 372,87	258 177,35

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR – FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».

La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Sa devise de comptabilité est l'euro.

La méthode suivie pour la comptabilisation des revenus est celle des intérêts encaissés.

Les titres entrés dans le patrimoine de l'OPCVM sont comptabilisés frais de négociation exclus.

Le calcul des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'action de la SICAV est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

Titres de créances et swaps de taux d'intérêt

- Les obligations sont évaluées chaque jour de calcul de la valeur liquidative sur la base des cours de bourse ou de marché collationnés à 11 heures 30 sur la place ou sur le contributeur désigné et le cas échéant converties en euros suivant le cours des devises à Paris relevés à 13 heures 30 au jour de l'évaluation.
- Les bons du Trésor Français (BTF et BTAN) sont évalués chaque jour de calcul de la valeur liquidative sur la base des cours collationnés à 11 heures 30 sur la place ou sur le contributeur désigné.
- Les autres titres de créances négociables (TCN) sont valorisés suivant la courbe des taux représentative des swaps de taux d'intérêt en euros (taux fixe contre OIS) corrigés d'une marge représentative des caractéristiques du titre.
Pour les titres de créances négociables à taux révisable, la valorisation pour la période restant à courir jusqu'à la prochaine date de révision est effectuée suivant la méthode décrite ci-dessus.
- Les swaps de taux d'intérêt (adossés ou non adossés) sont valorisés suivant la courbe des taux représentative des swaps de taux d'intérêt en euros (taux fixe contre OIS).
- La valorisation des titres de créances inclut le coupon couru au jour de calcul de la valeur liquidative.

Actions

- Les actions détenues en portefeuille sont évaluées chaque jour de calcul de la valeur liquidative sur la base du dernier cours de clôture connu sur leur marché principal et le cas échéant converties en euros suivant le cours des devises à Paris relevés à 13 heures 30 au jour de l'évaluation.

Contrats à terme sur marchés réglementés

- Les contrats et les options négociés sur les marchés à terme réglementés ayant comme sous-jacent des produits de taux d'intérêt sont valorisés suivant les cotations de marché relevées à 11 heures 30.

- Les contrats et les options négociés sur les marchés à terme réglementés ayant comme sous-jacent des actions sont valorisés suivant les cours de clôture du jour de l'évaluation.

Opérations de change à terme

- Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base du cours de la devise du jour corrigé du report/déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Parts ou actions d'OPCVM et fonds d'investissement

- Les parts et actions d'OPCVM sont valorisées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Cessions et acquisitions temporaires de titres

- Les titres reçus en pension sont évalués à leur valeur de contrat.
- Les titres mis en pension continuent de faire l'objet d'une évaluation au cours de bourse ou de marché.
- Les contrats de cession temporaire sont évalués à leur valeur de contrat augmentée des intérêts courus.
- Les prêts et emprunts de titres sont évalués à leur valeur de marché.

Dépôts

- Les sommes en dépôt sont valorisées à leur valeur réelle.

Pour les valeurs mobilières (actions, obligations) dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ni récupéré sur une place ou un contributeur, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les éléments en cours rendent probables.

METHODES DE VALORISATION DES POSTES DU HORS BILAN

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celle des intérêts encaissés.

Le mode d'enregistrement des frais d'acquisition de titres est celui des frais exclus.

Le montant maximal des frais de gestion est de 2 % maximum toutes taxes comprises de l'actif net.

Ces frais incluent notamment les frais de gestion financière, administrative, comptable, les frais de dépositaire, de conservation et d'audit. Ils n'incluent pas les frais de transaction.

Les résultats de l'exercice sont capitalisés : le résultat net est capitalisé annuellement ;

Affectation des plus et moins-values :

Pour les actions « C » :

Résultat net : capitalisation ;

Plus-values nettes : capitalisation.

Pour les actions « D » :

Résultat net : distribution

Plus-values nettes : affectation selon la décision de l'assemblée générale de la SICAV.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2015	31/03/2014
Actif net en début d'exercice	18 567 724,84	15 659 204,62
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	10 365 555,17	8 952 741,34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-9 025 314,04	-10 766 433,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	895 246,33	2 129 679,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-33 504,94	-2 082 771,33
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	-33 899,67	-112 772,40
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 577 988,26	4 533 669,39
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	5 074 496,99	2 496 508,73
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-2 496 508,73	2 037 160,66
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 433,03	-1 636,85
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	320 748,93	256 043,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (2)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	23 633 111,85	18 567 724,84

(2) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	0,00	0,00
PASSIF		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	0,00	0,00
Hors Bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres engagements		
TOTAL Autres engagements	0,00	0,00
TOTAL Hors Bilan	0,00	0,00

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 716,41	0,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 716,41	0,01								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Titres d'OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2015
Créances	Coupons et dividendes en espèces	15 041,94
Total des créances		15 041,94
Dettes	Frais de gestion	31 648,81
Total des dettes		31 648,81
Total dettes et créances		-16 606,87

3.6. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
C1		
Parts souscrites durant l'exercice	172 541,13	10 362 428,67
Parts rachetées durant l'exercice	-150 600,486	-9 005 776,42
Solde net des Souscriptions / Rachats	21 940,644	1 356 652,25
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	335 228,511	

	En parts	En montant
D1		
Parts souscrites durant l'exercice	130	3 126,50
Parts rachetées durant l'exercice	-759,493	-19 537,62
Solde net des Souscriptions / Rachats	-629,493	-16 411,12
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 993,196	

COMMISSIONS SUR SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En montant
C1	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

3.7. Frais de gestion

	31/03/2015
C1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	290 125,25
Commission de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2015
D1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 562,90
Commission de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. Engagements reçus et donnés

* Néant

3.9. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2015
Titres acquis à reméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/03/2015
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
Titres d'OPCVM	136 925,10
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	136 925,10

3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

ACOMPTES VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation de la quote part des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/03/2015	31/03/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	30,10	3,04
Résultat	343 372,87	258 177,35
Total	343 402,97	258 180,39

	31/03/2015	31/03/2014
C1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	341 839,23	256 717,26
Total	341 839,23	256 717,26
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	0,00	0,00

	31/03/2015	31/03/2014
D1		
Affectation		
Distribution	1 517,41	1 433,03
Report à nouveau de l'exercice	16,23	30,10
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 533,64	1 463,13
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 993,196	4 622,689
Distribution unitaire	0,38	0,31
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2015	31/03/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	884 612,20	-138 411,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	884 612,20	-138 411,28

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPCVM

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2015	31/03/2014
C1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	880 730,72	-137 579,69
Total	880 730,72	-137 579,69
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPCVM

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2015	31/03/2014
D1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 881,48	0,00
Capitalisation	0,00	-831,59
Total	3 881,48	-831,59
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPCVM

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPCVM au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat	Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes
		€		€	€	€	€	€	€	€
31/03/2011	D Distributables	30 048 741,15	517 081,345	58,11			1,38			
30/03/2012	C1* PART CAPI C1	14 750 925,43	320 182,213	46,07					1,22	
	D1** PART DIST D1	82 345,71	4 497,848	18,30			0,51			
28/03/2013	C1 PART CAPI C1	15 585 849,82	342 327,414	45,52					0,97	
	D1 PART DIST D1	73 354,80	4 197,065	17,47			0,39			
31/03/2014	C1 PART CAPI C1	18 465 369,72	313 287,867	58,94					0,82	-0,44
	D1 PART DIST D1	102 355,12	4 622,689	22,14			0,31			-0,018
31/03/2015	C1 PART CAPI C1	23 529 222,95	335 228,511	70,18					1,02	2,62
	D1 PART DIST D1	103 888,90	3 993,196	26,01	0,97		0,38			

* Transformation de la part D en part C1 le 08/04/2011

** Création le 11/04/201

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GRUPE DELHAIZE	EUR	4 100	343 252,00	1,45
ANH BUSH INBEV	EUR	3 800	432 440,00	1,83
BAYER MOTORE WERKE	EUR	4 013	467 313,85	1,98
DEUTSCHE POST	EUR	15 997	465 432,72	1,97
DEUTSCHE TELECOM	EUR	46 115	786 260,75	3,33
LINDE	EUR	1 460	276 889,00	1,17
AURUBIS	EUR	3 765	198 679,05	0,84
RWE AG ORD	EUR	17 815	423 640,70	1,79
DAIMLER AG	EUR	5 898	529 227,54	2,24
SAP	EUR	9 960	672 598,80	2,85
SIEMENS	EUR	7 816	787 071,20	3,33
ALLIANZ SE.	EUR	2 660	430 521,00	1,82
MUNCHENER RICKV	EUR	1 953	392 064,75	1,66
BASF SE	EUR	7 301	675 707,55	2,86
E.ON	EUR	16 894	234 573,19	0,99
K+S NAMEN	EUR	12 896	392 167,36	1,66
BANCO BILBAO VIZCAYA	EUR	63 399	596 457,79	2,52
BANCO SANTANDER SA	EUR	126 368	886 724,26	3,75
IBERDROLA	EUR	60 231	361 506,46	1,53
INDITEX	EUR	9 924	296 529,12	1,25
REPSOL SA	EUR	39 650	687 332,75	2,91
TELEFONICA SA	EUR	37 371	495 539,46	2,10
DROIT TELEFONICA	EUR	37 371	5 605,65	0,02
AIR LIQUIDE	EUR	4 055	485 789,00	2,06
CARREFOUR	EUR	15 625	485 781,25	2,06
L'OREAL	EUR	4 393	752 740,55	3,19
SANOFI	EUR	11 796	1 084 406,28	4,59
AXA	EUR	27 344	641 353,52	2,71
DANONE	EUR	4 170	261 125,40	1,10
L.V.M.H	EUR	4 130	677 939,50	2,87
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	4 994	533 359,20	2,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	10 464	757 070,40	3,20
SAINT GOBAIN	EUR	13 290	543 494,55	2,30
VINCI (EX SGE)	EUR	8 389	446 546,47	1,89
REMY COINTREAU	EUR	2 395	164 057,50	0,69
GDF SUEZ	EUR	19 908	366 406,74	1,55
SCOR SE	EUR	12 663	397 808,15	1,68
CRH PLC	EUR	19 201	465 240,23	1,97
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	31 607	578 724,17	2,45
INTESABCI	EUR	224 756	711 577,50	3,01
ENEL	EUR	149 186	628 371,43	2,66
UNICREDIT	EUR	77 647	491 505,51	2,08
HEINEKEN	EUR	5 261	373 688,83	1,58
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS (ex philips electronic)	EUR	16 427	434 083,48	1,84

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ING GROEP CERT	EUR	54 665	745 903,93	3,16
ASML HLDG NEW	EUR	3 153	298 872,87	1,26
AHOLD	EUR	18 948	347 695,80	1,47
TOTAL Actions & valeurs ass. ng. sur un marché régl. ou assimilé			23 511 077,21	99,48
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou ass			23 511 077,21	99,48
TOTAL 0 - Actions & Valeurs assimilées			23 511 077,21	99,48
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE "l"	EUR	135	136 925,10	0,58
TOTAL III - Titres d'OPC			136 925,10	0,58

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

22-28 rue Joubert

75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2015

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS
Société d'Investissement à Capital Variable
22-28 rue Joubert
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV EPARGNE ETHIQUE ACTIONS établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans l'annexe.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 27 mai 2015

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

Bilan actif au 31/03/2015 en EUR

	31/03/2015	31/03/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	23 648 002,31	18 578 522,68
Actions et valeurs assimilées	23 511 077,21	18 578 522,68
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	23 511 077,21	18 578 522,68
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres d'organismes de placement collectif	136 925,10	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	136 925,10	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	15 041,94	689 985,99
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 041,94	689 985,99
Comptes financiers	1 716,41	0,00
Liquidités	1 716,41	0,00
Total de l'actif	23 664 760,66	19 268 508,67

Bilan passif au 31/03/2015 en EUR

	31/03/2015	31/03/2014
Capitaux propres		
Capital	22 405 096,68	18 447 955,73
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	30,10	3,04
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	884 612,20	-138 411,28
Résultat de l'exercice (a, b)	343 372,87	258 177,35
Total des capitaux propres	23 633 111,85	18 567 724,84
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instrumenta financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	31 648,81	24 403,08
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	31 648,81	24 403,08
Comptes financiers	0,00	676 380,75
Concours bancaires courants	0,00	676 380,75
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	23 664 760,66	19 268 508,67

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan au 31/03/2015 en EUR

	31/03/2015	31/03/2014
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
TOTAL Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
TOTAL Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autre		
TOTAL Autre	0,00	0,00
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres engagements		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
TOTAL Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
TOTAL Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autre		
TOTAL Autre	0,00	0,00
TOTAL Autres engagements	0,00	0,00

Compte de résultat au 31/03/2015 en EUR

	31/03/2015	31/03/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	612 548,13	527 248,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	612 548,13	527 249,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	111,05	163,80
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	111,05	163,80
Résultat sur opérations financières (I - II)	612 437,08	527 085,23
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	291 688,15	271 041,57
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	320 748,93	256 043,66
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	22 623,94	2 133,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	343 372,87	258 177,35

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR – FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».

Les sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

La devise de comptabilité est l'euro.

La méthode suivie pour la comptabilisation des revenus est celle des intérêts encaissés.

Les titres entrés dans le patrimoine de l'OPCVM sont comptabilisés frais de négociation exclus.

Le calcul des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'action de la SICAV est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

Titres de créances et swaps de taux d'intérêt

- Les obligations sont évaluées chaque jour de calcul de la valeur liquidative sur la base des cours de bourse ou de marché collationnés à 11 heures 30 sur la place ou sur le contributeur désigné et le cas échéant converties en euros suivant le cours des devises à Paris relevés à 13 heures 30 au jour de l'évaluation.
- Les bons du Trésor Français (BTF et BTAN) sont évalués chaque jour de calcul de la valeur liquidative sur la base des cours collationnés à 11 heures 30 sur la place ou sur le contributeur désigné.
- Les autres titres de créances négociables (TCN) sont valorisés suivant la courbe des taux représentative des swaps de taux d'intérêt en euros (taux fixe contre OIS) corrigés d'une marge représentative des caractéristiques du titre.
Pour les titres de créances négociables à taux révisable, la valorisation pour la période restant à courir jusqu'à la prochaine date de révision est effectuée suivant la méthode décrite ci-dessus.
- Les swaps de taux d'intérêt (adossés ou non adossés) sont valorisés suivant la courbe des taux représentative des swaps de taux d'intérêt en euros (taux fixe contre OIS).
- La valorisation des titres de créances inclut le coupon couru au jour de calcul de la valeur liquidative.

Actions

- Les actions détenues en portefeuille sont évaluées chaque jour de calcul de la valeur liquidative sur la base du dernier cours de clôture connu sur leur marché principal et le cas échéant converties en euros suivant le cours des devises à Paris relevés à 13 heures 30 au jour de l'évaluation.

Contrats à terme sur marchés réglementés

- Les contrats et les options négociés sur les marchés à terme réglementés ayant comme sous-jacent des produits de taux d'intérêt sont valorisés suivant les cotations de marché relevées à 11 heures 30.

- Les contrats et les options négociés sur les marchés à terme réglementés ayant comme sous-jacent des actions sont valorisés suivant les cours de clôture du jour de l'évaluation.

Opérations de change à terme

- Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base du cours de la devise du jour corrigé du report/déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Parts ou actions d'OPCVM et fonds d'investissement

- Les parts et actions d'OPCVM sont valorisées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Cessions et acquisitions temporaires de titres

- Les titres reçus en pension sont évalués à leur valeur de contrat.
- Les titres mis en pension continuent de faire l'objet d'une évaluation au cours de bourse ou de marché.
- Les contrats de cession temporaire sont évalués à leur valeur de contrat augmentée des intérêts courus.
- Les prêts et emprunts de titres sont évalués à leur valeur de marché.

Dépôts

- Les sommes en dépôt sont valorisées à leur valeur réelle.

Pour les valeurs mobilières (actions, obligations) dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ni récupéré sur une place ou un contributeur, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les éléments en cours rendent probables.

METHODES DE VALORISATION DES POSTES DU HORS BILAN

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celle des intérêts encaissés.

Le mode d'enregistrement des frais d'acquisition de titres est celui des frais exclus.

Le montant maximal des frais de gestion est de 2 % maximum toutes taxes comprises de l'actif net. Ces frais incluent notamment les frais de gestion financière, administrative, comptable, les frais de dépositaire, de conservation et d'audit. Ils n'incluent pas les frais de transaction.

Les résultats de l'exercice sont capitalisés : le résultat net est capitalisé annuellement ;

Affectation des plus et moins-values :

Pour les actions « C » :

Résultat net : capitalisation ;

Plus-values nettes : capitalisation.

Pour les actions « D » :

Résultat net : distribution

Plus-values nettes : affectation selon la décision de l'assemblée générale de la SICAV.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2015	31/03/2014
Actif net en début d'exercice	18 567 724,84	15 659 204,62
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	10 365 555,17	8 952 741,34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-9 025 314,04	-10 766 433,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	895 246,33	2 129 679,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-33 504,94	-2 082 771,33
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	-33 899,67	-112 772,40
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 577 988,26	4 533 669,39
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	5 074 496,99	2 496 508,73
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-2 496 508,73	2 037 160,66
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 433,03	-1 636,85
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	320 748,93	256 043,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (2)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	23 633 111,85	18 567 724,84

(2) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	0,00	0,00
PASSIF		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	0,00	0,00
Hors Bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres engagements		
TOTAL Autres engagements	0,00	0,00
TOTAL Hors Bilan	0,00	0,00

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 716,41	0,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 716,41	0,01								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Titres d'OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2015
Créances	Coupons et dividendes en espèces	15 041,94
Total des créances		15 041,94
Dettes	Frais de gestion	31 648,81
Total des dettes		31 648,81
Total dettes et créances		-16 606,87

3.6. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
C1		
Parts souscrites durant l'exercice	172 541,13	10 362 428,67
Parts rachetées durant l'exercice	-150 600,486	-9 005 776,42
Solde net des Souscriptions / Rachats	21 940,644	1 356 652,25
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	335 228,511	

	En parts	En montant
D1		
Parts souscrites durant l'exercice	130	3 126,50
Parts rachetées durant l'exercice	-759,493	-19 537,62
Solde net des Souscriptions / Rachats	-629,493	-16 411,12
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 993,196	

COMMISSIONS SUR SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En montant
C1	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

3.7. Frais de gestion

	31/03/2015
C1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	290 125,25
Commission de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2015
D1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 562,90
Commission de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. Engagements reçus et donnés

* Néant

3.9. Autres Informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2015
Titres acquis à reméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/03/2015
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
Titres d'OPCVM	136 925,10
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	136 925,10

3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

ACOMPTES VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation de la quote part des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/03/2015	31/03/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	30,10	3,04
Résultat	343 372,87	258 177,35
Total	343 402,97	258 180,39

	31/03/2015	31/03/2014
C1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	341 839,23	256 717,26
Total	341 839,23	256 717,26
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	0,00	0,00

	31/03/2015	31/03/2014
D1		
Affectation		
Distribution	1 517,41	1 433,03
Report à nouveau de l'exercice	16,23	30,10
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 533,64	1 463,13
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 993,196	4 622,689
Distribution unitaire	0,38	0,31
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2015	31/03/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	884 612,20	-138 411,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	884 612,20	-138 411,28

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPCVM

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2015	31/03/2014
C1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	880 730,72	-137 579,69
Total	880 730,72	-137 579,69
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPCVM

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2015	31/03/2014
D1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 881,48	0,00
Capitalisation	0,00	-831,59
Total	3 881,48	-831,59
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPCVM

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'DPCVM au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat	Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes
		€		€	€	€	€	€	€	€
31/03/2011	D Distribuables	30 048 741,15	517 081,345	58,11			1,38			
30/03/2012	C1* PART CAPI C1	14 750 925,43	320 182,213	46,07					1,22	
	D1** PART DIST D1	82 345,71	4 497,848	18,30			0,51			
28/03/2013	C1 PART CAPI C1	15 585 849,82	342 327,414	45,52					0,97	
	D1 PART DIST D1	73 354,80	4 197,065	17,47			0,39			
31/03/2014	C1 PART CAPI C1	18 465 369,72	313 287,867	58,94					0,82	-0,44
	D1 PART DIST D1	102 355,12	4 622,689	22,14			0,31			-0,18
31/03/2015	C1 PART CAPI C1	23 529 222,95	335 228,511	70,18					1,02	2,62
	D1 PART DIST D1	103 888,90	3 993 196	26,01	0,97		0,38			

* Transformation de la part D en part C1 le 08/04/2011

** Création le 11/04/2011

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GRUPE DELHAIZE	EUR	4 100	343 252,00	1,45
ANH BUSH INBEV	EUR	3 800	432 440,00	1,83
BAYER MOTORE WERKE	EUR	4 013	467 313,85	1,98
DEUTSCHE POST	EUR	15 997	465 432,72	1,97
DEUTSCHE TELECOM	EUR	46 115	786 260,75	3,33
LINDE	EUR	1 460	276 889,00	1,17
AURUBIS	EUR	3 765	198 679,05	0,84
RWE AG ORD	EUR	17 815	423 640,70	1,79
DAIMLER AG	EUR	5 898	529 227,54	2,24
SAP	EUR	9 960	672 598,80	2,85
SIEMENS	EUR	7 816	787 071,20	3,33
ALLIANZ SE.	EUR	2 660	430 521,00	1,82
MUNCHENER RICKV	EUR	1 953	392 064,75	1,66
BASF SE	EUR	7 301	675 707,55	2,86
E.ON	EUR	16 894	234 573,19	0,99
K+S NAMEN	EUR	12 896	392 167,36	1,66
BANCO BILBAO VIZCAYA	EUR	63 399	596 457,79	2,52
BANCO SANTANDER SA	EUR	126 368	886 724,26	3,75
IBERDROLA	EUR	60 231	361 506,46	1,53
INDITEX	EUR	9 924	296 529,12	1,25
REPSOL SA	EUR	39 650	687 332,75	2,91
TELEFONICA SA	EUR	37 371	495 539,46	2,10
DROIT TELEFONICA	EUR	37 371	5 605,65	0,02
AIR LIQUIDE	EUR	4 055	485 789,00	2,06
CARREFOUR	EUR	15 625	485 781,25	2,06
L'OREAL	EUR	4 393	752 740,55	3,19
SANOFI	EUR	11 796	1 084 406,28	4,59
AXA	EUR	27 344	641 353,52	2,71
DANONE	EUR	4 170	261 125,40	1,10
L.V.M.H	EUR	4 130	677 939,50	2,87
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	4 994	533 359,20	2,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	10 464	757 070,40	3,20
SAINT GOBAIN	EUR	13 290	543 494,55	2,30
VINCI (EX SGE)	EUR	8 389	446 546,47	1,89
REMY COINTREAU	EUR	2 395	164 057,50	0,69
GDF SUEZ	EUR	19 908	366 406,74	1,55
SCOR SE	EUR	12 663	397 808,15	1,68
CRH PLC	EUR	19 201	465 240,23	1,97
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	31 607	578 724,17	2,45
INTESABCI	EUR	224 756	711 577,50	3,01
ENEL	EUR	149 186	628 371,43	2,66
UNICREDIT	EUR	77 647	491 505,51	2,08
HEINEKEN	EUR	5 261	373 688,83	1,58
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS (ex philips electronic)	EUR	16 427	434 083,48	1,84

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ING GROEP CERT	EUR	54 665	745 903,93	3,16
ASML HLDG NEW	EUR	3 153	298 872,87	1,26
AHOLD	EUR	18 948	347 695,80	1,47
TOTAL Actions & valeurs ass. ng. sur un marché régl. ou assimilé			23 511 077,21	99,48
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou ass			23 511 077,21	99,48
TOTAL 0 - Actions & Valeurs assimilées			23 511 077,21	99,48
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE "I"	EUR	135	136 925,10	0,58
TOTAL III - Titres d'OPC			136 925,10	0,58

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

22-28 rue Joubert
75009 Paris

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2015

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS
Société d'Investissement à Capital Variable

22-28 rue Joubert
75009 Paris

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015

* Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

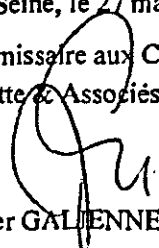
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine, le 27 mai 2015

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés


Olivier GALIENNE